

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 14,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé 1 exemplaire sont annoncés dans le journal.

PARAISANT LE MARDI

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 4.
à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 4. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Monaco, le 28 Juillet 1885

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Louis, accompagné de M. le Comte de Lamotte d'Allogny, est arrivé au château de Marchais samedi 25 de ce mois.

M. le Docteur Coulon, médecin consultant de S. A. S. le Prince et médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Monaco, vient de recevoir les palmes d'officier d'Académie qui lui ont été conférées par le Ministre de l'Instruction publique de France.

Dimanche dernier a eu lieu la distribution des prix au pensionnat des Dames de Saint-Maur. Cette cérémonie était, comme chaque année, tout à fait intime.

Le prix d'honneur donné par S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg a été mérité par M^{lle} Louise Lefranc, élève hors concours.

M^{lle} Anna Garrus, même prix, pour la seconde fois. Prix spécial réservé à M^{lle} Léonie Ajani, qui a obtenu son brevet de capacité en mars dernier.

Le *Bouton de Rose* est unanimement donné à ces trois élèves.

DEUXIÈME CLASSE, dite classe bleu liseré
M^{lle} Anna Garrus, 10 nominations

TROISIÈME CLASSE, dite classe bleu uni
M^{lle} Louise Bourgeois, 9 nominations
Jeanne Ardouin, 9 id.
Elisa Médecin, 6 id.

QUATRIÈME CLASSE, dite classe verte
M^{lle} Juliette Colombara, 8 nominations

CINQUIÈME CLASSE, dite classe violette
M^{lle} Madeleine Montels, 6 nominations
Faustine Cavalero, 6 id.
Jeanne Colombara, 5 id.
Rosine Médecin, 4 id.

SIXIÈME CLASSE, dite classe ponceau
M^{lle} Camille Bernollin, 6 nominations
Rosalie Cassini, 5 id.
Emilie Müller, 5 id.
Mathilde Bellando, 5 id.
Emma Bellando, 5 id.
Emma Crovetto, 4 id.

SEPTIÈME CLASSE, dite classe rose
M^{lle} Paulette Gallerand, 3 nominations

Externat

PREMIÈRE CLASSE

Le prix d'honneur donné par S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg a été mérité par M^{lle} Alix Tavernier.

Première Division

M^{lle} Madeleine Imperty, 9 nominations
Louise Bérenger, 9 id.
Jeanne Codonel, 8 id.
Nathalie Médecin, 8 id.

Deuxième Division

M^{lle} Alix Tavernier, 9 nominations
Anna Viguiet, 8 id.
Fanny Jaquet, 7 id.
Henriette Heim, 7 id.
Marie Imperty, 7 id.
Suzanne Schwentzer, 6 id.
Louise Joffredy, 6 id.
Léonie Casanova, 5 id.

Troisième Division

M^{lle} Louise Soudrille, 5 nominations
Angéline Croési, 4 id.

DEUXIÈME CLASSE

M^{lle} Lucie Crovetto, 6 nominations
Cécile Soudrille, 5 id.
Henriette Pastorelli, 4 id.
Maria Brousse, 4 id.
Cécile Olivier, 4 id.
Anastasie Couarraze, 4 id.
Juliette Michélis, 4 id.
Joséphine Audoly, 4 id.

TROISIÈME CLASSE

M^{lle} Berthe Tavernier, 6 nominations
Camille des Forest, 5 id.
Camille Rey, 4 id.
Clémentine Lajoux, 4 id.
Adèle Blancher, 4 id.
Marie Cérésa, 4 id.
Louise Gammeter, 4 id.
Louise Ravello, 4 id.
Peronne Goguet, 4 id.
Françoise Imbs, 4 id.

Hier, distribution des prix au collège Saint-Charles. Cette fête scolaire, à laquelle les parents des élèves avaient été seuls invités, a commencé à 5 h. du soir et s'est terminée à 7 heures et demie.

Nous extrayons du palmarès les noms suivants :

PRIX D'HONNEUR

1^{er} prix : MM.

Classe de latin : Denis Eydoux.
Cours supérieur de français : Joseph Bergonzi
Classe préparatoire au latin : Félicien Paul.
Classes latines (prix spécial) : Antoine Chaix.
Classe de quatrième : langues latine, grecque, française, histoire et géographie, examens : Emile Delpiano.

Parmi les élèves qui ont obtenu le plus de nominations, nous citerons :

MM. Maurice Perrot et Denis Eydoux, 15 nominations ; Otto Godeck, Paul Mars, Alfred Quilichini, 12 nom. ; Adolphe Fuhrmeister, 10 nom. ; Anatole Mars, Charles Xhrouet, Louis Bœuf, 9 nom. ; Joseph Savoretti, Albert Colombara, Jean-Baptiste Pourchier, 8 nom. ; Louis Bellando, Charles Marquet, Emile Delpiano, Félix Bœuf, Joseph Cardani, Edouard Soudrille, Pierre Baillel, Louis Fioupe, Marcel Paul, Aymard Ponticaccia, César Ré, 7 nom. ; Edouard Sinet, Alexandre Stallé, Félicien Paul, René Labrosse, 6 nom.

Les distributions de prix auront lieu, savoir :
Aux salles d'asile, après-demain jeudi ;
Au collège de la Visitation, dimanche prochain 2 août, à 4 heures ;
Aux écoles communales de garçons, mardi 4 août, à 4 heures et demie ;
Aux écoles communales de filles, le mercredi 5 août, à 4 heures et demie.

Le Tribunal Supérieur a condamné la nommée Rose Verani veuve Agnese, née à l'Escarène (Alpes-Maritimes), à un an et un jour de prison pour vol.

Mardi dernier, un yacht à vapeur français, *Fou-Follet*, capitaine Sauveur, appartenant à M. Ernest Fabre, de Marseille, est arrivé à Monaco, venant de Savone avec 5 passagers. Il est reparti le soir même pour Nice.

The Lancet, journal médical de Londres, universellement connu, a publié, le 15 de ce mois, un remarquable rapport sur les précautions prises par les cités du littoral méditerranéen pendant le choléra de 1884.

Nous extrayons de ce rapport un passage relatif à la Principauté dont voici la traduction :

Après Nice viennent naturellement Monaco et Monte Carlo. Là enfin, plus de plaintes à entendre. Malgré la menace du choléra, le Casino était plein, et la fin de la saison a été particulièrement brillante. Les médecins de la Principauté n'ont jamais eu plus de clients que durant les premiers mois de cette année, ce qui prouve la popularité croissante de Monaco comme station climatique, car la moyenne de mortalité des habitants a été exceptionnellement basse. L'absence totale d'indigence et la propreté exemplaire qu'on peut observer dans toute la Principauté contribuent à ce résultat. Les fosses sont vidées avec une excessive régularité par le système pneumatique Fal-lard, qui prévient tout danger, et les déversoirs sont périodiquement désinfectés. Dans l'ancienne ville de Monaco, un nouvel égout collecteur a été construit à grands frais et au milieu de grandes difficultés. En effet, il a dû être taillé dans le roc dur. Il sera d'une utilité extrême en emportant à la mer les eaux grasses des cuisines. Les autorités reconnaissent parfaitement l'importance de telles questions ; mais le territoire de la Principauté est si restreint qu'il est difficile d'appliquer un système général de drainage sans entrer en contact avec les propriétaires français voisins. Dans de telles circonstances et vu la diversité de niveau, le drainage pneumatique s'impose comme seul de nature à surmonter les difficultés locales. L'impression générale est que le système anglais de *tout à l'égout* ne pourrait être appliqué ici et qu'une canalisation séparée est indispensable partout où l'eau des montagnes met hors de question

l'emploi du système ordinaire. En attendant, malgré les défauts des anciennes méthodes, Monaco conserve la réputation d'être la station la plus propre, la mieux ordonnée et la plus prospère de toute la Riviera. Jouissant du meilleur des climats, bien protégée, ravissante comme site, et disposant des plus larges ressources financières, la Principauté devrait aussi devenir un modèle d'application scientifique sanitaire. Sans doute, ce n'est là qu'une affaire de temps, mais nous estimons que le moment le plus favorable pour agir est le moment actuel.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Lundi 20 juillet a eu lieu la distribution des prix au Petit Séminaire de Nice. Cet établissement scolaire présente un certain intérêt pour nos lecteurs. Le palmarès porte en effet, cette année, les noms de 15 Monégasques dont les succès ne peuvent nous laisser indifférents.

Ce sont ceux, dans les bacheliers reçus (16 sur 22 présentés), de MM. Suffren (Raymond) bachelier ès-lettres, et Olivier (Pompée) brevet, mention honorable.

En outre, MM. Edouard de Navailles, 5 nominations; Lucien et Louis de Castro, Eugène Gindre (en 4^e) prix d'excellence, 14 nominations; Jean Marsan, Léon et André Fombertaux, Jérôme Bellando, Eugène Vieillard, 9 nominations; Jean et Charles Bonafède, Charles Jaur, Urbain Gastaud.

Enregistrons aussi le succès de M. François Pastoris, fils du consul de Monaco à Nice, qui a obtenu en seconde le prix d'excellence, 9 nominations.

Menton. — Une explosion de gaz a eu lieu dimanche soir, vers 10 heures, à l'hôtel de Menton.

Des ouvriers maçons occupés à des réparations au rez-de-chaussée avaient, pour installer leur échafaudage, touché à une lampe dont le système leur était inconnu. Cette lampe trop abaissée a permis au gaz de s'échapper par le tube du haut, dès l'ouverture du compteur. Ce n'est que vers les 10 heures du soir que M. Lorenzi, l'un des propriétaires de l'hôtel, fut avisé qu'une forte odeur de gaz provenait de la pièce en réparation. Sans se douter de l'imprudance qu'il allait commettre, M. Lorenzi, muni d'une bougie allumée, pénétra dans la pièce saturée de gaz. A peine eut-il avancé de quelques pas qu'une formidable explosion se produisit brisant de nombreux carreaux de vitre et jetant l'épouvante dans tout le quartier. M. Lorenzi eut la figure et les mains affreusement brûlées. En attendant l'arrivée du docteur Chiais, mandé en toute hâte, le blessé reçut les soins les plus intelligents.

Aujourd'hui, l'état du malade est très satisfaisant et nous fait espérer un prompt rétablissement.

Afin d'éviter de semblables accidents, on ne saurait trop recommander aux ouvriers de ne jamais toucher aux appareils à gaz sans l'assistance des hommes du métier.

CAUSERIE

De tous côtés l'on se plaint de l'élévation de la température. On ne peut ouvrir un journal de France sans y voir des lamentations à propos de la chaleur caniculaire. Les stations balnéaires de l'Océan et de la Manche, où les parisiens vont d'habitude chercher le calme et la fraîcheur ne sont pas épargnées, et le thermomètre s'y livre à des ascensions dévergondées.

Chez nous, les étrangers constatent avec quelque surprise que les journées comme les nuits sont tempérées par l'alternance des brises rafraichissantes de terre et de mer, et que nos côtes pendant cette saison sont moins torrides que les villes de l'intérieur.

Ce serait un préjugé de croire que Monaco soit, pendant l'été, transformé en un petit Sahara ou une poêle à frire. Il suffit de séjourner quelques jours en juillet et août, dans la Principauté, pour s'assurer qu'il n'en est rien. C'est du reste la caractéristique des climats tempérés, d'être chauds l'hiver et frais l'été. Il est rare de voir le thermomètre atteindre à Monaco 30 degrés.

D'un autre côté, le voisinage de la Méditerranée tempère considérablement la chaleur par ses effluves maritimes bienfaisantes, et les habitants trouvent dans ses flots un secours hygiénique que d'autres sont forcés d'aller chercher si loin, ainsi que le prouve l'affluence de baigneurs fréquentant actuellement le bel établissement du boulevard de la Condamine.

Enfin, les concerts du soir donnés sur la terrasse du Casino, ajoutent un attrait tout particulier aux avantages que nous signalons.

Pour combattre les ardeurs du soleil, nous possédons en outre les jardins Saint-Martin et de Monte Carlo qui nous abritent par leurs ombrages et nous égalaient par leur coquette ordonnance.

De ces jardins à l'exposition d'Anvers la transition nous sera facile, d'autant plus que nous allons encore nous occuper de fleurs.

Il y a une quinzaine de jours, en effet, a eu lieu à Anvers un concours de roses coupées.

Dix mille roses — jonchée odorante et superbe — s'étaient sur des tables sans fin dans la salle des fêtes de l'Exposition. Toutes les variétés connues s'y trouvaient, celles d'Europe et celles d'Asie, les géantes et les naines, les pures et les hybrides; les unes glabres, les autres duvetées, tomenteuses, moussues; quelques-unes hérissées de puissants aiguillons; d'autres munies d'épines pareilles à des brins de soie, toutes mariant leurs coloris, mélangeant leurs senteurs dans un aimable rapprochement.

Il s'agissait d'un concours international. Tout ce que la Belgique et l'étranger comptent de roséristes fameux s'y était donné rendez-vous, pour mettre sous les yeux des amateurs éblouis les variétés les plus remarquables obtenues jusqu'ici. Ceux-ci ont pu admirer, en toute connaissance de cause, au milieu de ces nappes fleuries, faites d'épanouissements, où les couleurs tantôt se confondaient et tantôt se heurtaient, les roses qui emportaient leurs préférences. Car, en cette matière, les goûts sont des plus divers: tel n'est amoureux que de la forme, tel autre ne s'attache qu'au coloris, tandis qu'un troisième recherche surtout le parfum.

Quant au jury, arrêté à tout instant, devant certaines variétés souveraines, il a dû, pensons-nous, se trouver aussi embarrassé que Paris devant les trois déesses du mont Ida, pour récompenser les plus belles.

La rose est la fleur par excellence. On l'aime partout et toujours. Sa vue repose et console, comme l'indique si bien cette gracieuse image populaire: « Voir tout en rose ».

Il n'est pas, du reste, un coin de jardin où elle ne se montre, surpassant toutes les autres en beauté et en parfum. Elle fait des passions, c'est vrai, mais des passions douces. Elle n'a pas à se reprocher, comme la tulipe, d'avoir poussé tout un peuple à la monomanie, à tel point, qu'au sein de l'austère Hollande, en 1634, on vit de graves commerçants délaisser les entreprises les plus sérieuses pour se jeter, éblouis par un rêve d'or, dans le trafic de cette plante. Tel, ce négociant de Harlem qui employa 200,000 florins (400,000 fr.), à acheter quarante oignons de tulipes.

Et si, chez nous, on ne couronne plus de roses, comme jadis, à Athènes, dans les fêtes de l'hymen; si, comme à Rome, on ne couvre plus de pétales embaumés les tables des festins, ce n'est pas à dire pour cela que la fleur-reine ait perdu de sa poésie. Bien au contraire. Elle n'est pas seulement, aujourd'hui, de toutes les joies, elle est aussi de tous les deuils. Radieux ou meurtri, c'est à elle que le cœur s'adresse comme à une amie toujours belle et souriante.

Dans sa quinzaine mondaine du *Moniteur de la Mode*, Bachaumont fait une plaisante critique des hôtels de villes de bains de mer de l'Océan et de la Manche. Une célébrité médicale de Paris, dit-il, tenait dernièrement ce propos:

En cette saison, j'ordonne inmanquablement à ceux qui me consultent une station aux eaux ou aux bains de mer; mais remarquez que c'est le propriétaire qui agit alors sous le couvert du médecin, car, après un séjour à l'hôtel, pas un locataire, en rentrant, ne demande de réparations. Son chez-lui a pris une tout autre valeur à ses yeux. Ainsi, je fais la joie des malades et la tranquillité pour le terme d'octobre de mes confrères en propriété.

Le diagnostic est absolument juste. Il n'est personne qui, parti de son appartement en le maudissant du parquet au plafond, ne le retrouve, en revenant de faire une saison dans les hôtels de nos divers watering-places, incomparable et parfait. Ce n'est point que les hôtels manquent de luxe, d'élégance, de tout ce qu'il faut pour séduire l'œil et jouer à l'Eden ressuscité. Ils ont des salles à manger merveilleuses, des salons de conversation dignes d'un palais souverain, des chambres meublées le mieux du monde, seulement ces chambres sont faites pour tout ce que vous voudrez, sauf pour y reposer, par suite du manque de sens pratique de l'existence qui distingue leur installation.

En effet, le voyageur a là, d'abord, contre lui, les sonnettes électriques: autant de numéros, autant de sonnettes, parlant autant d'appels à toute heure, à toute occasion, à tout caprice. Il est minuit, ceux-ci rentrent du Casino: sonnerie. Il est six heures du matin, ceux-là partent en excursion: sonnerie. Et toujours, incessamment, sans trêve ni merci, car Dieu sait s'il y a des gens qui abusent du fatal bouton. Ce serait celui du mandarin, qu'ils ne le pousseraient pas avec plus d'acharnement.

Avec les sonneries, il y a les cloisons si minces, que votre voisin ne peut tirer ses chaussures, moucher ses enfants, s'entretenir avec sa femme sans que vous l'entendiez; puis c'est le piano de celle-ci, les bébés de celle-là, les ronflements de Pierre et les quintes de toux de Jacques. Pas moyen de se détendre les nerfs surexcités par la vie de la ville, à l'aide du calme et de la tranquillité. Dès lors vous comprenez toute la valeur du raisonnement du docteur que je nommais plus haut.

L'air de la mer, les sources thermales donnent la santé, mais les hôtels, avec leur inintelligente installation, la retirent et, si l'on ne se loge pas dans une villa particulière, on revient de sa cure Gros-Jean comme devant. Ah! la bêtise humaine en fait de belles en matière d'aqualégiature.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le *great event* du moment, c'est l'arrivée de la canicule; Quoi! c'est la canicule? Il y a donc encore une canicule!... entendez-vous dire de tous côtés; et, tout en s'épongeant le front, chacun consulte l'*Indicateur des chemins de fer* et fait ses préparatifs de départ pour quitter la capitale où les trottoirs brûlent et où l'asphalte se transforme en bouillie.

Abusant du droit de l'actualité, je pourrais aujourd'hui copier religieusement, dans une feuille du vieux temps, l'historique complet de la canicule en feu qui, d'après Boileau, doit dévorer nos campagnes et vous rappeler que la période caniculaire tire son nom de l'étoile fixe la plus brillante qui soit en Europe; de Sirius, qu'on a longtemps considéré comme faisant partie de la constellation australe du Grand-Chien; noter encore que les Egyptiens adoraient cette étoile sous des noms divers entre autres... mais rassurez-vous, je ne céderai pas à cette érudition facile et vous ferai grâce de ces considérations rétrospectives.

Ce n'est pas toutefois que les faits du présent soient d'un intérêt bien vif. On sent que la période générale des vacances approche.

La reine douairière d'Espagne a passé quelques jours à Paris avant de se rendre à Munich auprès de sa fille la princesse Louis-Ferdinand de Bavière. L'auguste voyageuse a reçu l'accueil le plus sympathique et le plus empressé dans la capitale et en a vivement témoigné sa gratitude à ceux qui l'ont approchée et, en première ligne, au président de la République. La reine Isabelle reviendra au pavillon de Castille au mois de septembre et y séjournera alors quelques semaines. Le jour de son départ elle a reçu des dragées envoyées de la Présidence, à l'occasion du baptême de la petite-fille de M. Grévy, M^{lle} Jeanne Wilson.

La légation chinoise de la place Victor Hugo a rouvert ses portes et ses volets. Hsu-Tching-Tchang vient d'être accrédité auprès du gouvernement fran-

çais. En même temps, le directeur général des télégraphes japonais arrivait à Paris avec trois employés supérieurs de son administration. Cette mission se rendra le mois prochain à Berlin pour prendre part au congrès de télégraphie.

La mort continue à nous honorer de sa collaboration sans trêve ni merci. Avec quel empressement on dirait à la camarade d'aller porter son concours ailleurs, si l'on ne savait que la garde, qui veille à la porte des casernes, n'en défendant pas les généraux, la chronique perdrait sa peine à lui refuser ses colonnes.

Et puis, qui oserait s'attaquer à une telle personne? Un seul homme a eu cette audace, Jules Noriac, qui l'a tuée bel et bien sur la couverture d'un de ses romans : *La mort de la Mort*. Il est vrai que sa hardiesse n'a duré que l'espace d'une première édition et qu'avec la seconde, son livre changeant d'étiquette s'est appelé *La Dame à la plume noire*. Cette concession n'a pas apaisé la terrible faucheuse et, en emportant prématurément celui qui avait eu la hardiesse de la railler, elle a prouvé, hélas ! qu'elle avait toujours le dernier mot.

Donc, la mort nous taille encore, cette semaine, de la besogne et il faut prendre notre mal en patience.

Le baron d'Etreillis, qui s'était fait un nom dans la littérature hippique sous le pseudonyme de *Ned Person*, a succombé aux suites d'une ruade de cheval reçue en pleine poitrine, à soixante-cinq ans. C'était un sportsman de la vieille et de la bonne école, et il faisait autorité dans le monde de l'équitation et des courses. Il appartenait à une famille d'ancienne noblesse dont le titre s'éteint avec lui. C'était un parfait galant homme, un caractère loyal et sûr, et sa fin ne laisse que des regrets.

La mort du statuaire Schœnewerk, l'auteur de la *Jeune Fille à la fontaine* et de la *Baigneuse* qui figurent au Luxembourg, est terriblement dramatique. Schœnewerk avait été interné un moment à Charenton ; à sa sortie il se maria et sa femme ne tarda pas à devenir folle. Elle est actuellement à l'asile Saint-Anne. Sous l'influence de la chaleur, le malheureux artiste a été pris d'un accès de fièvre chaude et s'est jeté par la fenêtre de son appartement, au troisième étage, rue Vavin. Schœnewerk était officier de la Légion d'honneur et avait obtenu nombre de récompenses aux divers salons.

La semaine est aux concours de fin d'année scolaire. Au Conservatoire, les prix et les accessits pleuvent sur la jeune France musicale ; à l'École des Beaux-Arts, on décerne les prix de Rome ; dans les collèges, grand émoi en vue des récompenses à recevoir. Que de juvéniles ambitions en éveil, que de nobles vanités surexcitées en ce moment !... Vous vous la rappelez cette semaine qui précédait les prix. Quelle émotion à mesure que les jours s'écoulaient, vous sentiez approcher la date solennelle ! Tous les incidents de la vie quotidienne disparaissaient. Elle seule avait vos préoccupations, éveillait votre pensée. Hormis la fameuse échéance, rien dans le monde n'existait plus pour vous !... Ah ! l'heureux temps dont on ne connaît tout le prix, hélas ! qu'alors qu'il ne peut plus revenir !...

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

LA VERRERIE VÉNITIENNE (1)

Il est très difficile de déterminer, même approximativement, l'époque où les premières verreries furent établies à Venise. Les historiens italiens veulent les faire remonter à la fondation de la ville, au v^e siècle ; si, en effet, il y eut des verreries alors, elles n'étaient que de médiocre importance et n'ont pas marqué dans l'histoire. Les plus anciennes mosaïques de la cathédrale de Saint-Marc se trouvent à l'intérieur, au-dessus de la porte d'entrée ; elles représentent le Christ, la Madone et Saint-Marc, et datent du x^e siècle ; or, une verrerie qui fond les émaux pour la mosaïque est certainement en état de fabriquer aussi des pièces de service. Mais les émaux des mosaïques primitives

(1) Extrait de l'*Art de la Verrerie*, par Gerspach, 1 volume illustré. A. Quantin, éditeur à Paris, 7, rue Saint-Benoît. A Monaco, au kiosque de Monte Carlo, chez Sinet, libraire.

de Saint-Marc, les smaltes, comme on dit en Italie, proviennent-ils d'une verrerie vénitienne? La question peut se discuter. Au ix^e, siècle, Charlemagne fit décorer de mosaïques la chapelle palatine du dôme d'Aix-la-Chapelle, au moyen de matériaux italiens ; de notre temps, les mosaïques décoratives du théâtre de l'Opéra de Paris ont également été exécutées avec des matériaux italiens (1). Il est donc possible que les smaltes des premières mosaïques de Saint-Marc soient venus d'Orient : à l'appui de cette hypothèse, nous pouvons citer le texte de Léon, évêque d'Ostie, qui assure qu'en 1066, Didier, abbé du Mont-Cassin, fit chercher en Orient des ouvriers habiles dans l'art de la mosaïque, pour apprendre aux enfants du monastère le travail des métaux, de l'ivoire, de la pierre et du verre. Théophile, dans l'énumération qu'il fait des arts pratiqués par la « glorieuse Italie », ne mentionne pas le verre. On prétend avoir trouvé, dans les archives d'une famille patricienne de Venise, mention d'un certain Petrus Flavianus, qui, en 1090, était *phiolarius*. Cette inscription n'a pas une grande valeur, car, s'il existait des verreries à Venise au x^e et au xi^e siècle, — ce qui n'est ni prouvé ni dénié, — elles étaient certainement fort peu productives, et à cette époque, c'était toujours à l'Orient qu'appartenait la fabrication. Les soldats de Venise firent partie de l'expédition dont le résultat fut la prise de Constantinople, en 1204 ; le gouvernement, toujours attentif au développement des intérêts matériels de la République, sut attirer à Venise les verriers orientaux, et, dans le cours du xiii^e siècle, l'industrie de la verrerie prit une très grande extension dont nous trouvons la preuve dans les actes officiels.

Le plus ancien document authentique est un article du traité conclu le 1^{er} juin 1277, entre Bohémond VI, prince d'Antioche et comte de Tripoli, d'une part, et J. Contarini, doge de Venise, d'autre part. L'article renferme la stipulation suivante : « Et si Vénicien trait verre brizé de la ville, il est tenuz de payer la dhime. » Le verre cassé, le groisil en terme du métier, est nécessaire à une bonne fabrication de verrerie ; il provient non seulement des objets brisés, mais encore des déchets de la fabrication. A Rome, au temps de l'Empire, les juifs et d'autres marchands ambulants échangeaient des allumettes contre du groisil ; les verriers de Venise avaient donc reconnu la nécessité de l'emploi de cette matière dont l'usage leur avait été sans doute enseigné par les Orientaux, et ils en consommaient en si grande quantité que les déchets de leur propre industrie ne leur suffisant pas, ils durent recourir à l'importation. Le traité prouve que les verreries vénitienes étaient déjà, en 1277, en plein fonctionnement et que les verreries orientales travaillaient encore en pleine activité.

La sérénissime république avait un goût très prononcé pour la réglementation, non-seulement dans le but de sécurité publique, mais aussi en vue du développement et de la qualité des produits ; elle pensait que le système des privilèges des corporations, des inspections, était de nature à favoriser le travail et le commerce. C'est par cette raison que la verrerie, « qu'elle aimait comme la prune de ses yeux », fut soumise à des règles très sévères.

Dès 1289, un ordre du Grand Conseil (*Maggior Consiglio*) interdit d'établir des fours de verrerie dans la ville, à moins que le verrier ne fût propriétaire de la maison affectée à la fabrique. Cette mesure ne suffit pas pour empêcher les incendies, et le 8 novembre 1291, une nouvelle délibération ordonna la destruction de tous les fours existant dans la cité et dans l'évêché de Rialto, défendit d'en construire de neufs sous peine d'une amende de cent livres, et reléqua l'industrie dans l'île de Murano. Peu de temps après, le 11 août 1292, le Grand Conseil modifia le décret et autorisa l'établissement dans la ville de fours de petite dimension, à la condition qu'ils seraient isolés des

(1) Il en est de même de la frise extérieure du théâtre de Monte Carlo, élevé, comme l'Opéra de Paris, sur les plans de M. Charles Garnier. (N. D. L. R.)

maisons, de tous les côtés, par une distance de quinze pas au moins ; la fabrication dans l'intérieur de Venise fut ainsi limitée aux menus objets et à la fonte du verre coloré. Dès le XIII^e siècle, la République prohiba, sous des peines très sévères, l'exportation du verre cassé et des matières premières nécessaires à la fabrication, et, ce qu'il était plus difficile d'empêcher, la divulgation des procédés de fabrication.

Le Conseil des Dix était chargé des intérêts de l'Etat, et, en cette qualité, il prit les mesures les plus sévères pour conserver à la République la fabrication exclusive de la verrerie. L'article 26 du décret du 27 octobre 1547 était ainsi conçu :

Si un ouvrier transporte son art dans un pays étranger au détriment de la République, il lui sera envoyé l'ordre de revenir ; s'il n'obéit pas, on mettra en prison les personnes qui lui appartiennent de plus près... Si, malgré l'emprisonnement de ses parents, il s'obstinait à vouloir demeurer à l'étranger, on chargera quelque émissaire de le tuer.

Ni les lois, ni les règlements ne tiennent contre l'appât du gain et le goût des aventures. Dès 1438, on trouve à Vienne un verrier de Murano, Onofrius de Blondio, et en 1486, un autre, Nicolas Valche. En 1459, Angeli Beroviero avait un engagement avec la seigneurie de Florence, puis il se rend à Naples. Guido di Savino est à Anvers dans les dernières années du XVI^e siècle, et un verrier italien, dont le nom est inconnu, se trouve en 1590 à Chiraz, en Perse. Sous Henri II, Mutio, d'origine italienne, s'établit à Saint-Germain-en-Laye ; Ambrosio de Mongarda, puis Philippe de Gridolphi sont dans les Flandres à la fin du XVI^e siècle.

Henri IV autorisa des italiens à fabriquer à Paris, à Nevers et à Rouen. Côme II, qui gouverna de 1608 à 1620, accueillit à Florence Girolamo et Alviso Luna. En 1623, Antonio Miotti reçut le privilège de s'établir dans les Flandres ; à la même époque, les verres de Venise se fabriquaient à Milan et à Vêrene. En 1640 et 1643, Ludovico Caponago, Jean Savonetti « gentilhomme de Murano et de Venise », Francesco Savonetti sont à Bruxelles. Louis XIV attira des Vénitiens en France. En 1670, le duc de Buckingham installa en Angleterre une manufacture de verre avec des ouvriers italiens. En Allemagne, en 1679, on rencontre Marinelli, Ludovico, Savonetti et Joselli ; les italiens, en un mot, se rendent dans presque tous les pays d'Europe où la fabrication du verre paraît avoir quelques chances de réussir.

Cette émigration continuait à alarmer le gouvernement, et le décret du 27 octobre 1547 ne resta pas toujours à l'état de lettre morte ; deux verriers appelés en Allemagne par l'empereur Léopold I^{er}, qui régna de 1658 à 1705, furent assassinés par les sbires de Venise, et on décréta de nouveau, le 22 mars 1705 et le 13 avril 1762 « que les chefs du Conseil des Dix devaient prendre soin de l'art en se prévalant des moyens les plus secrets et les plus sévères, que dans leur sagesse ils croiraient nécessaires pour veiller attentivement à ce qu'aucune personne employée dans les verreries ne sortit de l'Etat pour passer dans les pays étrangers ». Les peines les plus rigoureuses furent édictées contre ceux qui dévoileraient l'art du verrier, et la peine de mort prononcée de nouveau contre les verriers qui quitteraient le territoire de la République sans la permission du Conseil des Dix. En 1754, Pietro de Vettor fut tué à Vienne par ordre du Grand Conseil.

FAITS DIVERS

On vient de découvrir à Rome plusieurs manuscrits remontant au pontificat de Sixte-Quint et d'après lesquels ce pape aurait eu le premier l'idée de percer l'isthme de Suez.

Le tour du monde en quatre-vingts jours, accompli par les héros fictifs du roman de Jules Verne, ne sera plus cité comme un tour... de force. Un navire vient d'accomplir cet immense trajet en moins de temps qu'il

n'en a fallu à Philéas Foggs et à Passe-Partout. Il s'agit du *Rawa*, bâtiment de la « Shaw Saville and Albion Compagny ». Le *Rawa* quittait Plymouth, le 28 mars, pour la Nouvelle-Zélande, où il arrivait le 8 avril. Il avait ainsi accompli le voyage en 39 jours, 19 heures et 50 minutes, chiffre que l'on peut réduire à 38 jours et 30 minutes, en tenant compte des différences de latitude. Or, le même bâtiment vient d'effectuer son voyage de retour en 35 jours, 5 heures et 10 minutes. En additionnant les deux trajets, il a donc fait le tour du monde en 73 jours, 5 heures et 40 minutes.

L'arbusier dit des Pyrénées qui est aussi un indigène de la Provence, mériterait bien sur toute l'étendue de cette Provence, et dans nos plantations d'avenues spécialement, plus de place que nous lui en donnons d'habitude. Trié spécialement en sujets de belle venue parmi ceux arrachés en souches encore dans les bois et replantés en pépinière, l'arbusier des Pyrénées, dressé sur une tige, s'élève assez vite; planté ensuite isolé en bonne terre, il constitue un arbre de moyenne grandeur fort joli et fort gai, surtout quand, vers le commencement de l'hiver, brillent à la fois sur le vert et persistant feuillage les rouges fruits mûrs ressemblant à de grosses fraises, et les branches fleuries de la récolte suivante, fleurs pendantes comme autant d'élégantes clochettes de cire.

Nous connaissons des arbusiers élevés en arbres d'ornement isolés en des propriétés particulières et qui ont atteint 5 à 6 mètres de hauteur. Placés sur les côtés d'une promenade, de tels arbres seraient du plus haut ornement.

Nous le répétons, l'arbusier des Pyrénées, cultivé en bonnes terres, se développe vite.

Nous voudrions voir planter aussi en avenue de moyenne largeur d'autres arbusiers originaires de patries diverses et particulièrement la variété qui s'élève davantage et qui a nom « Andrachne ». Ces arbres sont bien jolis à voir revêtus de leur rouge et lisse écorce; leurs larges têtes au feuillage assez grand et abondant sont aussi remarquablement belles quand elles sont couvertes de rouges fruits plus petits que ceux de l'arbusier des Pyrénées.

Par ce temps de fortes chaleurs, il est d'usage d'absorber une grande quantité d'eau souvent nuisible à la santé. Nous croyons nécessaire de faire connaître les qualités que doit avoir cet agent hygiénique si précieux et dont on fait si grande consommation.

Une eau peut être considérée comme saine et de bonne qualité quand elle est fraîche, limpide, sans odeur, quand elle ne se trouble pas par l'ébullition, quand le résidu qu'elle abandonne par l'évaporation est très faible, quand sa saveur agréable et douce n'est ni fade ni salée, quand elle renferme de l'air en dissolution, quand elle dissout le savon sans former de grumeaux, quand enfin elle cuit bien les légumes.

Les eaux de citerne, employées dans nos pays, ne répondent pas à ces exigences, car la pluie qui ruisselle sur les toits des maisons, avant de se rassembler dans la citerne, entraîne avec elle des substances organiques et minérales.

Sauf de rares exceptions, les eaux qui tiennent en dissolution une proportion notable de matières organiques se putréfient vite et acquièrent des propriétés nuisibles. Il est bien évident que des diarrhées, des dysenteries et d'autres maladies aiguës chroniques ont été endémiquement déterminées par l'usage continué quelque temps d'eau tenant des proportions trop grandes de matières organiques altérées soit en suspension, soit en dissolution.

La présence du carbonate de chaux (pierre à bâtir, craie) est nécessaire dans une eau potable, et les expériences ont prouvé que cette substance concourait au développement du système osseux.

Mais l'excès en tout est nuisible: les eaux dites calcaires, qui renferment de trop grandes quantités de chaux, sont impropres à l'alimentation. Ces eaux se troublent par l'ébullition, et abandonnent par l'évaporation un dépôt abondant qui produit des incrustations dans les marmites et dans les chaudières.

Quand les eaux chargées d'acide carbonique traversent des tuyaux en plomb, elles s'emparent de ce métal: prises en boisson, elles produisent des coliques dangereuses et des effets quelquefois plus funestes encore.

Les eaux de rivières et de quelques puits ne renferment que de petites quantités de chlorure, de sulfates, de carbonates à base de chaux de magnésie et parfois de soude, de potasse et d'alumine; elles sont alors propres à la boisson, mais, parmi celles-là, l'eau de source est incontestablement la meilleure. Les meilleures eaux, a dit Hippocrate, sont chaudes en hiver et froides en été. Cette sentence du père de la médecine est celle qui doit présider au choix d'une eau potable.

Rien n'est préférable à ces eaux limpides et fraîches,

puisées dans les sources pures, abritées sous l'ombrage des arbres touffus; elles offrent à l'estomac un liquide bienfaisant, frais et agréable, qui, contribuant à la santé du corps, n'est pas sans influence sur le bien-être moral.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables:

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 20 au 26 juillet 1885

SAVONE, yacht à vapeur *Feu-Follet*, fr., c. Sauveur, passagers.
NICE, vapeur *Vent-Debout*, fr., c. Lambert, id.
CANNES, b. *Gambetta*, fr., c. Fornéro, sable.
ID. b. *Virginie*, fr., c. Isoard, id.
ID. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id.
ID. b. *Charles*, fr., c. Allegre, id.
ID. b. *Volonté-de-Dieu*, fr., c. Davin, id.
ID. b. *Marceau*, fr., c. Gardin, id.

Départs du 20 au 26 juillet 1885

NICE, yacht à vap. *Miraille*, fr., c. Gazan, passagers.
ID. yacht à vapeur *Feu-Follet*, fr., c. Sauveur, id.
ID. vapeur *Vent-Debout*, fr., c. Lambert, id.
ID. b. *Saint-Pierre*, fr., c. Meiriès, vin.
CANNES, b. *Gambetta*, fr., c. Fornéro, sur lest.
ID. b. *Virginie*, fr., c. Isoard, id.
ID. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id.
ID. b. *Charles*, fr., c. Allegre, id.
ID. b. *Volonté-de-Dieu*, fr., c. Davin, id.
ID. b. *Marceau*, fr., c. Gardin, id.

AVIS

Les créanciers de la faillite Brosio sont prévenus de nouveau que la vérification des créances se fera, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, le 3 août prochain à 9 heures du matin.

En conséquence, ils sont invités à déposer, entre les mains du syndic, si déjà ils ne l'ont fait, leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes réclamées.

Monaco, le 25 juillet 1885.

Pour le Greffier en Chef:

A. Cioco C.-G.

AVIS

Les créanciers de la faillite Tard sont invités à se rendre, le 30 juillet courant, jour de jeudi, à trois heures de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, pour assister à la reddition de compte du syndic et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Monaco, le 25 juillet 1885.

Pour le Greffier en Chef:

A. Cioco C.-G.

VENTE VOLONTAIRE

Le mercredi 29 juillet courant à deux heures du soir, dans la *Villa Rocqueville*, à Monte Carlo, il sera vendu, au plus offrant, divers objets mobiliers, tels que lits, commodes, armoires, chaises, tables, glaces, rideaux, etc.

Au comptant.

Pour renseignements, s'adresser à M. F. GINDRE, courtier de commerce, avenue de la Gare, 1, Monaco.

M. X. Jungblath, propriétaire du *Grand-Hôtel*, a l'honneur d'informer MM. les fournisseurs, et en général tous les corps de métiers, qu'à l'avenir il ne paiera plus rien si les factures ne sont accompagnées de bons délivrés au bureau et portant la date de la commande ou de la livraison.

NESTOR MOEHR
COIFFEUR-PARFUMEUR

Sous les Arcades du Grand-Hôtel, Monte Carlo et hôtel de Russie

SALONS POUR MESSIEURS ET DAMES

COIFFURES DE BALS ET SOIRÉES

SPECIALITÉ D'OUVRAGES EN CHEVEUX

Soins particuliers de la tête

SCHAMPOOING AMÉRICAIN

FANTAISIE, ARTICLES DE TOILETTE, GANTERIE

BAZAR

MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Spécialité de chaussures de Paris pour hommes et pour dames — Articles de Paris haute fantaisie — Papeterie — Fournitures de bureaux — Ombrelles et parapluies — Cannes fantaisie, olivier et oranger — Parfumerie extra-fine — Eventails — Brosserie et éponges — Articles de jeux — Jouets d'enfants à tous les prix — Mercerie et rubans — Ganterie extra-supérieure — Bonneterie — Chemises — Cravates haute nouveauté.



Codéine Tolu

Le Sirop du Dr Zed est un calmant précieux pour les Enfants dans les cas de Coqueluche, Insomnies, etc.; contre la Toux nerveuse des Phthisiques, Affections des Bronches, Catarrhes, Rhumes, etc.

PARIS, 22 & 19, rue Drouot, et Ph^{ie}.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

Sommaire du n° 34 (25 juillet 1885):

Art et Chiffons, par Frivoline, dessin de K. — Gasette héraldique, par H. Gourdon de Genouillac. — La petite télégraphiste, par Peu Importe, dessin de H...y. — Etude sur le Jersey, dessins et légendes de H...y. — Naufrage au port, par M. d'Oltive, dessin de Mars. — Sentinelle gauloise, dessin original de Fritel. — Pendant un trio de Mozart, par Staphila, dessin original de Van den Bos. — Contes parisiens, par P. de Cantelans, dessin original de A. Morlon. — Chronique mondaine, par Montjoye. — Le Casino de Boulogne-sur-Mer, dessin de L. Billault. — Chronique financière, par Bonconseil.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1885.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	21	763.7	763.7	764.1	763.1	763.6	26.2	28.4	28.1	27.4				25.8	70
22	63.2	63.8	66.6	62.9	62.9	27.2	28.2	28.5	27.2	26.8	78	SE puis SO id.	id.		
23	62.4	62.1	61.4	61.3	61.4	27.2	28.2	28.2	26.4	25.8	76	NE puis SO id.	id.		
24	60.4	60.6	59.5	59.9	59.7	27.4	30.2	28.2	26.4	25.9	80	SE id.	id.		
25	59.4	59.3	59.3	60.3	61.4	27.5	29.2	28.3	27.2	25.6	83	SE id.	beau, puis nuageux		
26	61.4	61.3	60.3	60.3	60.5	26.5	29.7	28.8	27.2	26.2	74	SSE id.	beau		
27	61.3	61.8	61.2	60.4	60.4	26.6	29.2	28.2	27.3	26.2	81	SE puis SO id.	id.		
DATES												21 22 23 24 25 26 27			
Températures extrêmes					Maxima		29.9 30.2 29.2		30.2 29.2 29.7		29.7 29.7		Pluie tombée : 0 ^{mm}		
					Minima		23.7 24.2 23.7		24.2 23.8 24.2		24.2				